

SECTION 1: : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Gold Label Ultra Enzyme

Synonymes : Ultra Enzyme

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée :

Biostimulant liquide à base d'enzymes pour la culture des plantes

Catégorie de produit :

PC12 – Engrais et produits fertilisants

Secteur d'utilisation :

SU21 – Utilisations par les consommateurs

Utilisations déconseillées :

Toute utilisation autre que celle mentionnée ci-dessus

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant / fournisseur

Fabricant :

Gold Label – Special Mix B.V.
Oosteinderweg 303A
1432 AW Aalsmeer
Pays-Bas
Téléphone : +31 (0)299 675711
E-mail : info@goldlabel.nl
Site web : www.goldlabel.nl

Fournisseur :

The A Group (T.A.G.) GmbH
Seestrasse 214
8808 Bäch - SZ
Schweiz
Téléphone : +41 21 647 69 65

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 pour les appels de la Suisse ou +41 (0)44 251 51 51 (24 h). Tox Info Suisse, Zürich
(Informations en Allemand, Français, Italien et Anglais).

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 – H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Pictogramme de danger :



Mention d'avertissement :

ATTENTION

Mention de danger :

- **H317** : Peut provoquer une allergie cutanée.
-

Conseils de prudence :

- P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux.
- P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
- P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères PBT ou vPvB.

Les protéines enzymatiques peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées.

En raison de la **forme liquide** du produit, l'exposition par inhalation n'est pas attendue dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable – le produit est un mélange.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique :

Solution aqueuse contenant des complexes enzymatiques, des stabilisants, des agents tampons et un antioxydant.

Substance / composant	Fonction	Classification (au niveau de la substance)
Complexes enzymatiques (cellulase, mélanges d'hémicellulases)	Activité enzymatique	Skin Sens. 1*
Sorbitol	Stabilisant	Non classé
Acétate de sodium	Agent tampon	Non classé
Acide citrique	Régulateur de pH	Irrit. yeux 2 ; H319
Bisulfite de sodium	Antioxydant / stabilisant	Acute Tox. 4 ; H302 Irrit. yeux 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335

* Les protéines enzymatiques sont reconnues comme substances sensibilisantes.

Informations complémentaires :

Le bisulfite de sodium est présent à une concentration de **0,20 % m/m**.

Sur la base de la présence de protéines enzymatiques et de bisulfite de sodium, le mélange est classé **Sensibilisation cutanée – catégorie 1 (H317)** conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux :

Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Inhalation :

Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin en cas de symptômes respiratoires.

Contact avec la peau :

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou de réaction allergique, consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si possible. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés : eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens inappropriés : aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, des fumées irritantes peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adaptés.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec un matériau inerte (sable, terre). Rincer la zone contaminée avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles. Se laver les mains après utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Température de stockage recommandée : 5 – 30 °C.

Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Biostimulant enzymatique pour usage horticole.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune valeur limite d'exposition professionnelle spécifique n'a été établie pour ce mélange.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Aucune mesure technique particulière n'est requise dans des conditions normales d'utilisation.

Assurer une ventilation adéquate lors de la manipulation de grandes quantités.

8.2.2 Mesures de protection individuelle

Protection des yeux :

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussures.

Protection de la peau :

Porter des gants de protection appropriés (par ex. nitrile ou PVC).

Protection du corps :

Vêtements de travail standards suffisants.

Protection respiratoire :

Non requise dans des conditions normales d'utilisation.

Éviter l'inhalation d'aérosols ou de brouillards.

8.2.3 Contrôles de l'exposition environnementale

Éviter le rejet dans l'environnement.

Respecter les réglementations locales en cas de déversement accidentel.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriété	Valeur
Aspect	Liquide
Couleur	Clair à brun clair
Odeur	Légère, caractéristique
pH	Environ 5,0 – 6,5
Point de fusion / congélation	Non déterminé
Point d'ébullition	> 100 °C
Point d'éclair	Non applicable
Densité relative	Environ 1,05 g/cm ³
Solubilité	Totalement miscible dans l'eau
Viscosité	Non déterminée

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire pertinente disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales.

10.4 Conditions à éviter

Éviter les températures extrêmes, le gel et l'exposition prolongée à la lumière directe du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux attendu dans des conditions normales.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Sensibilisation cutanée :

Peut provoquer une allergie cutanée (H317), en raison de la présence de protéines enzymatiques et de bisulfite de sodium.

Toxicité aiguë :

Sur la base des données disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification pour la toxicité aiguë.

Irritation des yeux :

Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire :

Non classée. L'exposition par inhalation est peu probable en raison de la forme liquide du produit.

Autres effets (mutagénicité, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction, STOT) :
Non classés sur la base des informations disponibles.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le produit **n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement aquatique** selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

Éviter le rejet accidentel de grandes quantités dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Ne pas rejeter dans les égouts, les eaux de surface ou le sol.

Emballages contaminés :

Les emballages vides doivent être rincés avant recyclage ou élimination.

Les emballages contaminés doivent être éliminés comme déchets dangereux conformément à la réglementation locale.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit **n'est pas classé comme marchandise dangereuse** au sens des réglementations de transport.

Réglementation	Statut
ADR / RID (route / rail)	Non réglementé
IMDG (transport maritime)	Non réglementé
IATA (transport aérien)	Non réglementé

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière requise.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
- Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
- Règlement (UE) 2019/1009 relatif aux produits fertilisants de l'UE

Aucune restriction nationale supplémentaire connue.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce mélange.

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions de danger citées :

- **H317** : Peut provoquer une allergie cutanée.
- **H302** : Nocif en cas d'ingestion.
- **H319** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H335** : Peut irriter les voies respiratoires.

Abréviations et acronymes :

- ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
- IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
- IATA : Association du transport aérien international
- GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- CAS : Chemical Abstracts Service
- PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique
- vPvB : Très persistant et très bioaccumulable
- REACH : Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

Conseils relatifs à la formation :

Les personnes manipulant ce produit doivent être informées des bonnes pratiques de manipulation et des mesures de sécurité appropriées.

Version : 1.0

Date d'émission : 2026-02-16

Ce produit, y compris sa formulation, est la propriété intellectuelle de Gold Label – Pays-Bas.

Fin de la fiche de données de sécurité.